

LIGNEREUX Cécile

Université de Paris IV
<cecilelignereux@yahoo.fr>

Les caprices syntaxiques de Mme de Sévigné : une épistolière sourde aux prescriptions ?

Tout au long de sa correspondance, Mme de Sévigné ne cesse non seulement d'afficher son dédain à l'égard des normes linguistiques mais encore de revendiquer fièrement un « style si négligé qu'il faut avoir un esprit naturel et du monde pour s'en pouvoir accommoder ». Choissant de rester sourde aux prescriptions syntaxiques de Vaugelas et des Remarqueurs, l'épistolière multiplie ainsi les tournures syntaxiques qui, si elles s'inscrivent dans l'espace de liberté de la lettre familière, n'en constituent pas moins autant d'actes de résistance aux injonctions normatives des grammairiens de son siècle. Pariant sur la séduction d'un style « naturel et dérangé » qui vise moins à l'intelligibilité immédiate qu'à l'impression de spontanéité, Mme de Sévigné n'hésite pas à contrevenir aux prescriptions les plus fondamentales des Remarqueurs.

Sous la plume d'une épistolière constamment attentive aux faits de langue et de style, les irrégularités syntaxiques traduisent la recherche d'une élégance pleine de *facilité* et d'*aisance* qui implique le mépris des règles communes. Mme de Sévigné s'octroie ainsi, en parfaite conformité avec l'insolente désinvolture propre à son milieu aristocratique, toute une série de libertés qui entrent en contradiction avec les exigences des puristes. D'une part, sa tendance à l'ellipse s'oppose à l'exigence de *pureté*. D'autre part, l'emploi de tours stigmatisés par Vaugelas comme « mauvaises structures » ainsi que la production d'équivoques s'affranchissent de l'exigence de *netteté*. On peut ainsi mesurer à quel point, dans les lettres de Mme de Sévigné, certaines configurations syntaxiques qui constituent, au début du siècle, soit pendant ses années de formation, des *faits de langue* sont à lire comme autant d'actes de résistance aux différentes tentatives de régularisation linguistique dont elle est l'exacte contemporaine – bref, à interpréter comme des *traits de style*.

Le relevé systématique des licences grammaticales auxquelles recourt le plus fréquemment Mme de Sévigné vise moins à mettre au jour des irrégularités qu'à analyser l'imaginaire syntaxique qui les motive et les effets stylistiques qui en résultent. Cautionnées par le genre de la lettre familière, les prises de liberté syntaxiques illustrent le divorce qui se précise alors entre la singularité stylistique et la stricte grammaticalité, entre l'incarnation d'une subjectivité et le respect scrupuleux de règles destinées au plus grand nombre. Refusant de s'astreindre à la permanente surveillance d'une langue dont elle aime, au contraire des puristes, explorer les irrégularités, Mme de Sévigné offre ainsi l'image d'une épistolière préférant l'expressivité idiosyncrasique à l'insipide et commune grammaticalité. Parce qu'elles ne sont imputables ni à quelque relâchement inconscient ni à une ignorance des prescriptions, les *négligences* de Mme de Sévigné constituent les traces lisibles d'un rapport d'insubordination aux prétentions normatives des grammairiens.